

Comité des Statuts et Règlements
Compte rendu de la réunion du 8 mai 2013
Bureau national de l'ACEP
Salle de conférence
17 h 30

Présences : S. Mullen (présidence), T. Bujaczek, S. Gagnon, N. Giannakoulis, L. Haméon, A. Kurikshuk-Nemec, A. Picotte, C. Poirier, D. Martin.

Absences justifiées : C. Danik.

1. Adoption de l'ordre du jour

Résolution : Il est proposé par S. Mullen et appuyé par L. Haméon d'adopter l'ordre du jour. **Résolution adoptée à l'unanimité.**

2. Adoption du compte rendu de la dernière réunion

Résolution : Il est proposé par L. Haméon et appuyé par S. Gagnon d'adopter le compte rendu. **Résolution adoptée à l'unanimité.**

3. Déclaration solennelle pour les membres de comités

Les dernières modifications sont apportées à la déclaration.

Suivi : envoyer au CEN pour approbation.

4. Projet de règlement sur le vote électronique

Point reporté.

5. Cadre de règlements pour les sections locales

L'étude du cadre se poursuit.

6. Échéancier de présentation des résolutions aux membres

Résolutions des membres

- Le Comité des candidatures et des résolutions les reçoit et les étudie
- Rencontre avec les auteurs de la résolution – si nécessaire
- Les auteurs doivent fournir une adresse courriel privée – si aucune n'est fournie, cela doit être noté sur la résolution
- La résolution est affichée et les membres font leurs commentaires aux auteurs

Résolutions du CEN

- Quel échéancier – est-ce le même que pour les résolutions des membres?
- Comment les membres peuvent-ils discuter de ces résolutions?

- À qui présentent-ils leurs commentaires?

Solutions possibles

- Établir une section pour les résolutions dans la plateforme de discussion
- Créer un lien sur la page d'accueil
- Toutes les résolutions devraient être affichées en même temps
- Il faut prévoir une date butoir pour formuler des commentaires

Suivi : S. Mullen préparera une ébauche pour la prochaine réunion.

7. Résolutions ayant des incidences financières

La discussion porte sur les options de présentation et sur la procédure pour traiter les résolutions ayant des incidences financières.

- Échéancier – donner du temps au Comité des finances et aux membres pour intervenir
- Quel impact cela aura-t-il sur la charge de travail du personnel
- Quel temps accorder pour les commentaires
- Le processus devrait être repris si la résolution est amendée
- Le Comité des finances devrait alors réévaluer la résolution amendée
- Ce pourrait être un long processus

Consensus sur l'option 2.

Suivi : S. Mullen préparera une ébauche pour la prochaine réunion.

8. Politique sur les contributions au CEN

Consensus sur l'inscription et sur la présentation d'un résumé des discussions tant aux réunions du Conseil qu'aux assemblées générales et sur la nécessité de la présence d'employés sur place.

9. Questions en suspens

a) Article 19 – Destitution – **reporté** au prochain exercice

b) Examen des Statuts et Règlements par le conseiller juridique – **reporté** à une date indéterminée

10. Levée de la séance

La séance est levée à 20 h 05.